

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL ORDINAIRE SEANCE DU MARDI 1^{er} JUIN 2021

Le mardi 1^{er} juin 2021 à 20h, les membres du Conseil Municipal se sont réunis sous la présidence de M. Mickaël DELAHAYE, Maire.

Présents :

Mesdames Christelle BEAUDOUIN, Josiane COUILLEAUX, Sandrine RAMBAULT, Coralie GERAULT, Annabelle FOUQUET et Aline LEBRETON.

Messieurs Mickaël DELAHAYE, Raymond LELIEVRE, René VAUGEOIS, Loïc JORRE, Denis MARCHAND, Stéphane MANCEAU et Damien COUILLEAUX.

Absents excusés : Aurore BIBRON donne pouvoir de vote à Denis MARCHAND et Daniel GERAULT donne pouvoir de vote à Mickaël DELAHAYE.

Secrétaire de séance : Aline LEBRETON

ORDRE DU JOUR

- I. VOTE TARIFS CANTINE/ALSH/GARDERIE/TAP/MERCREDI APRES-MIDI 2021-2022
- II. DROITS DE PREEMPTION URBAIN
- III. ADMISSION EN NON VALEUR BUDGET COMMUNE ET ASSAINISSEMENT
- IV. QUESTIONS DIVERSES

I-VOTE TARIFS CANTINE/ALSH/GARDERIE/TAP/MERCREDI APRES-MIDI 2021-2022

Denis Marchand présente au conseil municipal les tarifs 2021/2022 concernant le service jeunesse et restauration et propose de les appliquer du 1^{er} septembre 2021 au 31 décembre 2021 au vue de la situation sanitaire ainsi que de la mise en place de la loi EGalim :

✚ Tarifs 2021/2022 GARDERIE Périscolaire (lundi au vendredi)

Garderie matin	Quotient Familial	Commune	
		Proposition	
	<600	1.43	1.53
	600-899	1.48	1.58
	>899	1.53	1.63

✚ Tarifs 2021/2022 GARDERIE Périscolaire (lundi, mardi, jeudi et vendredi)

Garderie soir (tarification à la demi-heure)	Quotient Familial	Commune	
		Proposition	
	<600	0.26	0.31
	600-899	0.31	0.36
	>899	0.36	0.41

Au-delà de 19h00, il sera facturé 5 € par quart supplémentaire

✚ Tarifs 2021/2022 – ALSH –

Mercredi Demi-journée	Quotient Familial	Commune	
		Proposition	
	<600	3.45	4.45
	600-899	3.90	4.90
	>899	4.35	5.35

Tarifs en €	Quotient familial	Commune		Hors commune	
		Proposition		Proposition	
		Semaine	Journée	Semaine	Journée
Centre de loisirs	<600	31.00 €	8.35 €	40.00 €	10.35 €
	600-899	35.00 €	8.60 €	44.00 €	10.60 €
	>899	38.00 €	9.00 €	47.00 €	11.00 €

✚ Tarifs 2021/2022 – GARDERIE Extra scolaires (Période vacances scolaires)

Tarifs en € Garderie Matin ou soir	Quotient Familial	Commune	
		Proposition	
	<600	3.45	
	600-899	3.90	
	>899	4.35	

Au-delà de 18h30, il sera facturé 5 € par quart d'heure supplémentaire

Tarifs 2021/2022 – TAP-

Tarifs en € TAP	Quotient Familial	Commune Et hors commune
		Proposition
	<600	0.50
QF à partir de 600	0.70	

Tarifs 2021/2022 – RESTAURATION SCOLAIRE et GARDERIE MIDI

Tarifs cantine en €	Commune	Hors commune (1)
	Proposition	Proposition
Repas scolaire	3.70	4,70
Repas agents communaux	5,00	-
Repas adultes	6,20	-
Repas adultes + 70ans	5,10	-

(1) Moins la prise en charge de la mairie de résidence

Tarifs en € Garderie midi	Quotient Familial	Commune	Hors commune
		Proposition	Proposition
<600	0.05	0.05	
600-899	0.08	0.08	
>899	0.11	0.11	

DELIBERATION : Le conseil municipal valide, à l'unanimité, les nouveaux tarifs en vigueur du 1^{er} septembre au 31 décembre 2021.

II- DROITS DE PREEMPTION URBAIN

Biens situés :

- 27 rue de la Chapelle,
- deux parcelles sises n°1721 Le bourg

DELIBERATION : Le conseil municipal valide, à l'unanimité, de ne pas préempter pour les biens au 27 rue de la Chapelle et les deux parcelles sises n° 1721 Le bourg.

III-ADMISSION EN NON VALEUR BUDGET COMMUNE ET ASSAINISSEMENT

Mickael Delahaye informe le conseil que la trésorerie demande de passer la créance en non-valeur de dettes de deux administrés pour les montants suivants : 591,43 € et 144,83 €

DELIBERATION : Le conseil municipal valide, à l'unanimité, les créances en non-valeur pour la somme totale de 736,26 € TTC

IV-QUESTIONS DIVERSES

Budget commune : décision modificative

Mickaël DELAHAYE informe le conseil d'une décision modificative sur le budget principal est nécessaire.

SECTION DE FONCTIONNEMENT			
Article	Libellé	Dépenses	Recettes
	DM N° 2	- €	- €
	Pour mémoire BP 2021 Fonctionnement	1 317 187,45 €	1 317 187,45 €
	pour mémoire DM N° 1	- €	- €
	Pour mémoire DMN°2	- €	- €
	TOTAL section fonctionnement après DM N° 2	1 317 187,45 €	1 317 187,45 €
SECTION INVESTISSEMENT			
Article	Libellé	Dépenses	Recettes
1322	subv non transférable région		75000,00
2111 - 135	terrain nu	75 000,00	
	DM N° 2	75 000,00 €	75 000,00 €
	Pour mémoire BP 2021 Investissement	1 380 718,50 €	1 380 718,50 €
	Pour mémoire DM N°1	- €	- €
	Pour mémoire DM N°2	75 000,00 €	75 000,00 €
	Total section investissement après DM N° 2	1 455 718,50 €	1 455 718,50 €

DELIBERATION : Le conseil valide, à l'unanimité, la décision modificative n° 2.

Berges du plan d'eau

Mickaël Delahaye informe le conseil que les berges du cours d'eau en contre bas du plan d'eau sont en mauvaises état. Suite à plusieurs rencontres avec les services de l'Etat et l'association de pêche, une solution respectueuse de l'environnement peut être proposée pour reconstruire cette berge.

Une association de réinsertion (Etudes et chantier) spécialisée dans ce domaine permet de mettre en œuvre un système qui préserve l'environnement à l'aide de piquets renforcés par des fagots qui régénéreront les berges.

Le devis s'élève à 4 520 € HT.

DELIBERATION : Le conseil municipal valide, à l'unanimité, le devis de 4 520 € HT pour ces travaux de renforcement de berges par un procédé naturel proposé par Etude et chantier.

Cloche de l'église

Mickaël Delahaye informe le conseil que le devis de la société Gougeon pour la rénovation du système de l'envolée des cloches de l'église d'un montant de 5 853 € HT est toujours en attente. En effet, renseignements pris auprès de la Région, ce type de travaux ne rentre pas dans les subventionnements possibles actuellement. Pour le Département, beaucoup de dossiers sont en attente ce qui ne permet pas de garantir un taux de subventionnement important et un nouveau report en terme de délais de mise en œuvre.

Il est proposé de valider ainsi ce devis et de relancer la demande en cours auprès du Département pour avoir une dérogation de commencement de travaux.

DELIBERATION : Le conseil municipal valide, à l'unanimité, le devis de la société Gougeon pour un montant de 5 853 € HT en vue de réparer le système d'envolée de cloches.

+ Barnum commune

Mickaël Delahaye informe le conseil que les bâches du barnum de la commune sont en mauvais état et questionne sur son avenir. Après débat, il est proposé de mettre en vente la structure au prix de 900 € sur un site de vente en ligne. Denis Marchand est en charge de ce dossier. Un point sera fait lors du prochain conseil.

+ Indemnités gardiennage église 2021

Mickaël Delahaye propose au conseil de verser l'indemnité annuelle pour le gardiennage de l'église comme chaque année à Pierre-Antoine GARREAU qui s'en occupe. Celle-ci s'élève à 120.97 €.

DELIBERATION : Le conseil municipal valide, à l'unanimité, le versement de l'indemnité annuelle de gardiennage de l'église d'un montant de 120.97 € pour l'année 2021 à Pierre Antoine GARREAU

+ Planning permanence élections départementales et régionales du 20 et 27 juin 2021

Le 20 juin 2021 :

Créneaux horaires	Conseillers municipaux présents	Absents
8h-11h30	Aline, Aurore, Denis, Stéphane, Mickael	
11h30-15h	Damien, Josiane, Daniel, Christelle, Coralie	
15h00-18h	René, Sandrine, Loïc, Raymond, Annabelle	
Dépouillement	René, Sandrine, Loïc, Josiane, Raymond, Christelle, Mickael	

Le 27 juin 2021 :

Créneaux horaires	Conseillers municipaux présents	Absents
8h-11h30	Loïc, Aurore, Mickael, Jean Cyrille Fady, Marie-Christine Bonneau	Aline, Damien, Denis, Josiane, Sandrine
11h30-15h	Coralie, Christelle, Marie-Claude, Annabelle	
15h00-18h	Benjamin, René, Daniel, Raymond, Sonia	
Dépouillement	Benjamin, René, Daniel, Raymond, Christelle, Aline (18h30)	

Il est 23h30, la séance est levée.

Le maire,

Mickaël DELAHAYE

La secrétaire de séance,

Aline LEBRETON